

AVIS PUBLIC

ORDONNANCE

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, Secrétaire de l'arrondissement d'Outremont, que le conseil de l'arrondissement d'Outremont a adopté, l'ordonnance suivante :

- **OCA19 16 0095** autorisant l'occupation temporaire du parc Saint-Viateur, incluant le chalet de parc et de la place Marcelle-Ferron, le vendredi 21 juin 2019, de 9 h à 23 h, pour la tenue de l'événement « Fête de la musique » organisé par Vision Diversité en partenariat avec la Corporation du Théâtre Outremont.

Toute personne intéressée peut consulter cette ordonnance au Secrétariat d'arrondissement situé au 543, chemin de la Côte-Sainte-Catherine à Outremont, du lundi au jeudi de 8 h à 16 h 30 et le vendredi de 8 h à 13 h.

Montréal, le 25 mars 2019

La Secrétaire de l'arrondissement,
Marie-France Paquet, avocate

